

EN UN COUP D'OEIL

Opportunités pour la participation et le plaidoyer des ONG par pays

Août – Novembre 2012

Le tableau ci-dessous vous permet de voir en un coup d'oeil les informations concernant les pays mentionnés dans la section «Opportunités pour la participation et le plaidoyer des ONG» de cette publication. Seuls les pays qui seront examinés ou visités pendant la période concernée figurent dans le tableau.

ACRONYMS

CERD:	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (p. 3)
CRPD:	Comité des droits des personnes handicapées (p. 3)
CMW:	Comité sur les travailleurs migrants (p. 3)
CRC:	Comité des droits de l'enfant (p. 3)
CEDAW:	Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (p. 4)
CCPR:	Comité des droits de l'homme (p. 4)
EPU:	Examen périodique universel (p. 5)
CAT:	Comité contre la torture (p. 5)
CESCR:	Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (p. 5)
Visites PS:	Visites par les procédures spéciales (p. 5)

	CERD	CRPD	CMW	CRC	CEDAW	CCPR	EPU	CAT	CESCR	Visites PS
Albanie				X		X			X	
Argentine		X					X			
Autriche	X			X						
Belize	X					X				
Benin							X			
Bosnie-Herzégovine			X	X		X				
Bulgarie									X	
Canada				X						X
Chili					X					
Chine										
Chine- Hongkong						X				
Comores					X					
Côte d'Ivoire						X				
Danemark									X	
Equateur									X	
Egypte									X	
Guinée équatoriale					X					
Fédération de Russie								X		
Fidji	X									
Finlande	X					X				
Gabon							X			
Ghana							X			
Guatemala							X			X
Honduras										X

	CERD	CRPD	CMW	CRC	CEDAW	CCPR	EPU	CAT	CESCR	Visites PS
Hongrie										X
Islande									X	
Irlande										X
Japon							X			
Koweït									X	
Liechtenstein										
Liberia				X						
Lituanie									X	
Mauritanie									X	
Mexique								X		
Maroc										X
Namibie				X						
Norvège								X		
Pakistan							X			
Paraguay		X								
Pérou							X	X		
Philippines				X		X				
Portugal						X				
Qatar								X		
République centrafricaine					X					
République de Corée	X						X			
République Dominicaine	X									
République tchèque							X			
Royaume-Uni										X
Rwanda			X						X	
Salvador										X
Serbie					X					
Sri Lanka							X			
Suisse							X			
Tadjikistan	X									
Tanzanie									X	
Thaïlande	X									
Togo					X			X	X	
Turquie						X				
Turkménistan					X					
Ukraine						X	X			
Zambie							X			
Zambie							X			

LES OPPORTUNITÉS POUR L'ENGAGEMENT DES ONG

Août – Novembre 2012

COUNTRY EXAMINATIONS AND REVIEWS

COMITÉ SUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION RACIALE

Qu'est-ce qui se passe ?

La 81^{ème} session du Comité sur l'élimination de la discrimination raciale se tiendra du 6 au 31 août à Genève. Le Comité examinera les rapports de l'Autriche, du Belize, de la République Dominicaine, de l'Équateur, de Fiji, de la Finlande, du Liechtenstein, de la République de Corée, du Sénégal, du Tadjikistan, et de la Thaïlande.

Que pouvez-vous faire ?

Si vous travaillez sur des sujets en rapport à la discrimination raciale dans l'un des pays ci-dessus, vous pouvez soumettre des informations au Comité par le biais du Secrétariat : cerd@ohchr.org. Le délai pour les soumissions est le 30 juillet.

COMITÉ DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

Qu'est-ce qui se passe ?

La 8^{ème} session du Comité des droits des personnes handicapées aura lieu du 17 au 28 septembre à Genève. Le Comité examinera les rapports de l'Argentine, de la Chine, de la Hongrie et du Paraguay.

Que pouvez-vous faire ?

Si vous travaillez sur les droits des personnes handicapées dans l'un des pays examinés, vous pouvez soumettre des informations à tb-petitions@ohchr.org

COMITÉ SUR LES TRAVAILLEURS MIGRANTS

Qu'est-ce qui se passe ?

La 17^{ème} session du Comité sur les travailleurs migrants aura lieu du 10 au 14 septembre à Genève. Le Comité examinera les rapports de la Bosnie et Herzégovine, et du Rwanda.

Que pouvez-vous faire ?

Si vous travaillez sur les droits des travailleurs migrants dans l'un des pays examinés, vous pouvez soumettre des informations par courriel au Secrétaire du Comité à cmw@ohchr.org au format Word, en indiquant si l'information peut être publiée ou non sur le site web du Comité.

COMITÉ DES DROITS DE L'ENFANT

Qu'est-ce qui se passe ?

La 58^{ème} session officielle du Comité des droits de l'enfant aura lieu du 17 septembre au 5 octobre à Genève. Le Comité examinera les rapports de l'Albanie, de l'Autriche, de la Namibie, de la Bosnie et Herzégovine, du Libéria et du Canada. Il examinera également l'Albanie sous le *Protocole facultatif sur les enfants dans les conflits armés* et l'Albanie, les Philippines et le Canada sous le *Protocole facultatif concernant la vente d'enfants*.

Que pouvez-vous faire ?

Si vous voulez soumettre des informations pour les examens futurs, vous pouvez contacter le Groupe d'ONG pour la Convention sur les droits de l'enfant pour obtenir des conseils : www.childrightsnet.org. Des informations sur la participation

des ONG se trouvent dans 'A Guide for Non-Governmental Organisations Reporting to the Committee on The Rights of the Child' qui est disponible en anglais sur <http://bit.ly/gNbare>.

COMITÉ POUR L'ÉLIMINATION DE LA DISCRIMINATION À L'ÉGARD DES FEMMES

Qu'est-ce qui se passe ?

La 53^{ème} session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) aura lieu du 1^{er} au 19 octobre à Genève. Le Comité examinera les rapports du Chili, des Comores, de la Guinée Equatoriale, de la Serbie, du Togo, du Turkménistan, et de la République Centrafricaine. Pour plus d'informations, voir <http://bit.ly/ojQe7D>.

Que pouvez-vous faire ?

Si vous travaillez sur la discrimination à l'égard des femmes dans l'un des pays examinés, vous pouvez soumettre des informations au Comité en format Microsoft Word à BSmith@ohchr.org, en indiquant si le contenu peut être publié ou non sur le site web du Comité ; et également en format papier à Mme Gaynel Curry, Gender and Women's Rights Advisor, OHCHR, New York Office, Room DC1-0511, UN New York 10017, États-Unis. Toutes les soumissions doivent arriver au secrétariat du Comité deux semaines avant le début de la session.

Des détails concernant la réunion du Comité avec les ONG n'avaient pas encore été annoncés lors de la rédaction de cet article. Des informations plus détaillées sur la participation des ONG sont disponibles sur <http://bit.ly/dayPAF> (en anglais). Alternativement, le International Women's Rights Action Watch (IWRAP) Asia Pacific peut aider les ONG à soumettre des rapports au CEDAW. Veuillez contacter IWRAP Asia Pacific par courriel à iwraw-ap@iwraw-ap.org ou iwraw_ap@yahoo.com.

COMITÉ DES DROITS DE L'HOMME

Qu'est-ce qui se passe ?

La 106^{ème} session du Comité des droits de l'homme aura lieu du 15 octobre au 2 novembre à Genève. Le Comité examinera les rapports de la Bosnie et Herzégovine, de la Côte d'Ivoire, des Philippines, du Portugal, et de la Turquie. Des listes des points ou questions à traiter seront préparées sur l'Albanie, le Belize, la Chine – Hong Kong, la Finlande, et l'Ukraine.

Que pouvez-vous faire ?

Si vous travaillez sur des sujets liés aux droits civils et politiques dans l'un de ces pays, vous pouvez soumettre des informations au Comité pour son examen afin de l'aider à dresser les listes des points ou questions à traiter. Veuillez envoyer des informations à Mme Nathalie Prouvez, nprouvez@ohchr.org. Des informations sur la participation des ONG sont disponibles dans les Lignes Directrices pour les Organisations Non-Gouvernementales (ONG), disponible sur <http://bit.ly/o5M1xy>. Si vous voulez soumettre des informations pour les examens futurs, vous pouvez contacter le Centre pour les Droits Civils et Politiques par courriel à info@ccprcentre.org.

EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL

Qu'est-ce qui se passe ?

La 14^{ème} session de l'Examen Période Universel (EPU) aura lieu du 22 octobre au 5 novembre à Genève. Les pays examinés seront la République Tchèque, l'Argentine, la Suisse, le Gabon, le Ghana, le Pakistan, la Zambie, le Pérou, le Guatemala, le Japon, le Bénin, la République de Corée, l'Ukraine, et le Sri Lanka.

Que pouvez-vous faire ?

Le délai pour les soumissions sur les pays qui seront examinés à la 14^{ème} session est passé. Des directives concernant les soumissions aux sessions futures sont disponibles en anglais sur <http://bit.ly/d07u3s>. Les soumissions doivent être envoyées à uprsubmissions@ohchr.org en suivant les directives mentionnées ci-dessus. Un calendrier pour la participation des ONG est disponible sur <http://bit.ly/R3VUTE>. Les soumissions doivent être envoyées au moins cinq mois avant la session concernée de l'EPU. Plus d'informations sur les soumissions et les délais se trouvent en anglais sur <http://bit.ly/cmalyM>.

COMITÉ CONTRE LA TORTURE

Qu'est-ce qui se passe ?

La 49^{ème} session du Comité contre la torture aura lieu du 29 octobre au 23 novembre à Genève. Le Comité examinera les rapports du Gabon, du Mexique, de la Norvège, du Pérou, du Qatar, de la Fédération de Russie, du Sénégal, du Tadjikistan, et du Togo. Pour plus d'informations, voir <http://bit.ly/eknkCG> (en anglais).

Que pouvez-vous faire ?

Si vous travaillez sur le sujet de la torture, vous pouvez soumettre des informations au Comité à n'importe quel moment, mais préférablement six semaines avant la session. Toute information écrite soumise au Comité par les ONG ou INDH pour l'examen du rapport d'un État-partie doit être reçue pas moins de deux semaines avant l'ouverture de la session (12 octobre). L'information doit être envoyée au format électronique Microsoft Word à registry@ohchr.org, jnataf@ohchr.org, et bcorvalan@ohchr.org, et sera postée sur internet. Pour plus d'informations, veuillez consulter : bit.ly/bJOQCE (en anglais).

COMITÉ DES DISPARITIONS FORCÉES

Qu'est-ce qui se passe ?

La 3^{ème} session du Comité des disparitions forcées aura lieu du 29 octobre au 9 novembre à Genève.

Que pouvez-vous faire ?

Les ONG souhaitant participer à la session du Comité doivent contacter le secrétariat du Comité, sur ced@ohchr.org pour l'accréditation et pour plus d'informations sur l'espace disponible pour l'engagement des ONG avec le Comité dans le programme de travail. Plus d'informations seront mises à disposition sur <http://bit.ly/KCAhlp>. Les ONG souhaitant participer à la réunion doivent confirmer leur participation par avance, en envoyant un courriel au Secrétariat du Comité à ced@ohchr.org (date pas encore spécifiée).

COMITÉ DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Qu'est-ce qui se passe ?

La 49^{ème} session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels aura lieu du 12 au 30 novembre à Genève. Le Comité examinera les rapports de la Bulgarie, de l'Équateur, de l'Islande, de la Mauritanie, et de la République Unie de Tanzanie. Lors de son groupe de travail de pré-session, du 3 au 7 décembre, le Comité préparera les listes des questions pour le Danemark, le Koweït, la Lituanie, le Rwanda, le Togo (à confirmer), l'Albanie, et l'Égypte, qui seront examinés lors d'une prochaine session.

Que pouvez-vous faire ?

Les ONG peuvent participer à la fois à la 49^{ème} session et au groupe de travail de pré-session qui la suivra. Voir <http://bit.ly/hkv5nJ> (en anglais) pour plus d'informations.

RÉUNIONS DE L'ONU

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Qu'est-ce qui se passe ?

La 21^{ème} session du Conseil des droits de l'homme aura lieu du 10 au 28 septembre. Plus d'informations seront mises à dispositions en temps utile, sur <http://bit.ly/HBVX2h> (en anglais).

Que pouvez-vous faire ?

Si vous travaillez avec une ONG ayant l'accréditation ECOSOC, vous pouvez assister à toutes les sessions du Conseil. Vous pouvez également soumettre des déclarations écrites et réserver des salles pour organiser des événements parallèles. Vous pouvez vous inscrire pour faire une déclaration orale sous tous les points de l'ordre du jour. Plus d'informations sur le Conseil

et la participation des ONG sont disponibles sur <http://bit.ly/4ru1vs> (en anglais) et sur www.ishr.ch/le-systeme-international/conseil-des-droits-de-l-homme.

INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME

Qu'est-ce qui se passe ?

La 11^{ème} Conférence Internationale des Institutions Nationales des Droits de l'Homme aura lieu à Amman, en Jordanie, du 5 au 7 novembre. Le thème de la conférence est 'les droits humains des femmes et des filles, l'égalité basée sur le genre et le rôle des institutions nationales des droits de l'homme'. La conférence rassemblera des représentants d'INDH d'Afrique, des Amériques, d'Asie-Pacifique et d'Europe, ainsi que des représentants de gouvernements, d'agences onusiennes, d'organes régionaux et d'organisations non-gouvernementales.

Que pouvez-vous faire ?

Pour en savoir plus sur cet événement, veuillez consulter <http://bit.ly/LukyqA> (en anglais) ou contacter Mme Bushra Abu Shahout, The National Centre for Human Rights (Jordanie), par email: bushra.n@nchr.org.jo ou téléphone: 00962 6 5931256 ou 00962-6-5930072.

FORUM ON MINORITY ISSUES

Qu'est-ce qui se passe ?

La 4^{ème} session du Forum sur la question des minorités de l'ONU aura lieu du 27 au 28 novembre. Le Forum cherchera à formuler des recommandations thématiques concrètes de la part d'un large nombre d'experts. La discussion aura pour but de servir de guide aux gouvernements cherchant à garantir un respect complet des droits humains pour les femmes appartenant à n'importe quelle minorité nationale, ethnique, religieuse ou linguistique. Les recommandations seront rapportées au Conseil des droits de l'homme dans le rapport annuel de l'Expert indépendant sur les questions des minorités. Plus d'informations seront disponibles sur <http://bit.ly/NgD7PB> (en anglais).

GROUPES DE TRAVAIL

GROUPE DE TRAVAIL SUR LE VIEILLISSEMENT

Qu'est-ce qui se passe ?

La 3^{ème} session du Groupe de travail sur le vieillissement aura lieu du 21 au 24 août. Le Groupe de travail a été établi par l'Assemblée Générale en 2010 pour considérer le système international existant pour les droits humains des personnes âgées, ainsi que pour en identifier les lacunes éventuelles et comment les combler.

Que pouvez-vous faire ?

Les ONG bénéficiant de l'accréditation ECOSOC auront droit à l'accréditation pour le Groupe de travail à composition non-limitée sur le vieillissement et doivent se préenregistrer en ligne pour chaque session. Toutes les autres ONG doivent demander l'accréditation afin de participer aux sessions du Groupe de travail à composition non-limitée. Pour voir les étapes du processus d'accréditation, veuillez consulter <http://bit.ly/Lle5DS> (en anglais).

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DISCRIMINATION CONTRE LES FEMMES DANS LA LÉGISLATION ET DANS LA PRATIQUE

Qu'est-ce qui se passe ?

La 5^{ème} session du Groupe de travail sur la discrimination contre les femmes dans la législation et dans la pratique aura lieu du 1er au 5 octobre à New York. Le but du Groupe de travail est d'identifier, de promouvoir et d'échanger des vues, en consultations avec les États et autres acteurs, sur les bonnes pratiques liées à l'extermination des lois qui discriminent contre les femmes.

Que pouvez-vous faire ?

Plus d'informations sur le mandat du Groupe de travail sont disponibles ici <http://bit.ly/FQAAeR> (en anglais). Des informations utiles au mandat du Groupe de travail sont les bienvenues et peuvent être envoyées à wgdiscriminationwomen@ohchr.org.

GRUPE DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'APPLICATION EFFECTIVE DE LA DÉCLARATION ET DU PROGRAMME D'ACTION DE DURBAN

Qu'est-ce qui se passe ?

La 10^{ème} session du Groupe de travail intergouvernemental sur l'application effective de la déclaration et du programme d'action de Durban aura lieu à Genève du 8 au 19 octobre.

Que pouvez-vous faire ?

Plus d'informations ainsi que des rapports sont disponibles sur <http://bit.ly/d2QyV8> (en anglais).

GRUPE DE TRAVAIL SUR LES DISPARITIONS FORCÉES

Qu'est-ce qui se passe ?

La 98^{ème} session du Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires aura lieu à Genève du 31 octobre au 9 novembre. Le Groupe de travail se réunit avec des ONG et les membres des familles des disparus pendant les trois premiers jours de chaque session, ainsi qu'avec des représentants de gouvernements pour échanger des vues et des informations sur le problème des disparitions forcées.

Que pouvez-vous faire ?

Le délai pour demander une rencontre avec le Groupe de travail est le 5 octobre, par courriel au Secrétariat à wgeid@ohchr.org. Pour plus d'informations sur la manière dont les ONG peuvent interagir avec le Groupe de travail, voir <http://bit.ly/poq-foc> (en anglais).

GRUPE DE TRAVAIL SUR LA DÉTENTION ARBITRAIRE

Qu'est-ce qui se passe ?

La 65^{ème} session du Groupe de travail sur la détention arbitraire aura lieu du 14 au 23 novembre. Il n'y avait pas davantage d'informations disponibles lors de la rédaction de cet article. Plus de détails seront disponibles à une date ultérieure ici : <http://bit.ly/NYNr2g> (en anglais).

Que pouvez-vous faire ?

Les communications sur les cas individuels devront être envoyées, si possible accompagnées du questionnaire modèle préparé à cet effet, à wgad@ohchr.org. Plus d'informations sur les communications, ainsi que sur comment demander un appel urgent, peuvent être trouvés sur <http://bit.ly/NzloGW> (en anglais).

GRUPE DE TRAVAIL DES NATIONS UNIES SUR LES DROITS DE L'HOMME ET LES SOCIÉTÉS TRANSNATIONALES ET AUTRES ENTREPRISES

Qu'est-ce qui se passe ?

La 3^{ème} session du Groupe de travail sur le sujet des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises aura lieu du 26 au 30 novembre.

Que pouvez-vous faire ?

Les soumissions au Groupe de travail sont les bienvenues à tout moment. Elles peuvent être envoyées au Secrétariat par courriel à wg-business@ohchr.org et seront transmises au Groupe de travail. Le reçu des soumissions sera confirmé, bien qu'il puisse y avoir des délais dû à la quantité d'informations reçues. Toutes les informations parviennent au Groupe de travail et

seront prises en considération par ses membres, conformément aux méthodes de travail du groupe. Pour plus d'informations, veuillez consulter <http://bit.ly/zKhH0U> (en anglais).

VISITES DES PROCÉDURES SPÉCIALES

- La Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution d'enfants et la pornographie impliquant des enfants, Mme Najat Maalla M'jid, se rendra au Guatemala du 20 au 29 août, et au Honduras du 30 août au 7 septembre. Voir : <http://goo.gl/WVdQS>
- Le Rapporteur spécial sur la torture, M Juan Méndez, se rendra au Maroc du 15 au 22 septembre. Voir : <http://goo.gl/4ZndO>
- Le Groupe de travail sur l'ascendance africaine se rendra au Royaume Uni du 1er au 5 octobre. Voir : <http://goo.gl/0pasD> (en anglais)
- Le Rapporteur spécial sur les produits toxiques se rendra en Hongrie du 4 au 12 octobre. Voir <http://goo.gl/nXWRq> (en anglais)
- Le Rapporteur spécial sur les migrants se rendra au Canada du 5 au 15 novembre. Voir : <http://goo.gl/5naLg>
- La Rapporteuse spéciale sur les défenseurs des droits de l'homme se rendra en Irlande du 19 au 22 novembre. Voir : <http://goo.gl/9OCvk> (en anglais)

Accréditation ECOSOC

Certaines formes de participation officielle au travail de l'ONU requièrent que les ONG détiennent le statut de consultant avec ECOSOC. Les ONG peuvent demander le statut de consultant ECOSOC sous l'article 71 de la Charte des Nations Unies et la Résolution ECOSOC 1996/31. Ces organisations accréditées peuvent participer aux réunions d'ECOSOC et ses organes subsidiaires, y compris les commissions fonctionnelles, en accord avec les règles de procédures de ces organes. Pour plus d'informations, veuillez visiter <http://csonet.org> (en anglais).

RÉUNIONS RÉGIONALES

COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

Qu'est-ce qui se passe ?

La 52^{ème} Session Ordinaire de la Commission africaine aura lieu du 9 au 22 octobre à Yamoussoukro, en Côte d'Ivoire. La Côte d'Ivoire présentera son premier rapport à la Commission africaine lors de cette session.

Une réunion de trois jours pour les ONG pour discuter des problèmes inquiétants et pour préparer des recommandations pour la Commission aura lieu avant la session.

Que pouvez-vous faire ?

Toutes les ONG détenant le statut d'observateur auprès de la Commission africaine sont invitées à assister à la 52^{ème} session du Conseil, à leurs propres frais. Les ONG sans statut d'observateur peuvent également y assister, mais n'ont pas le droit à la parole. Afin d'y participer, les ONG doivent remplir le formulaire d'enregistrement préliminaire disponible sur www.achpr.org/sessions/52nd d'ici au 10 septembre.

Toutes les ONG sont les bienvenues pour participer au Forum des ONG. Vous pouvez en apprendre plus et vous enregistrer pour participer sur www.acdhrs.org.

COMMISSION INTERAMERICAINE DES DROITS DE L'HOMME

Qu'est-ce qui se passe ?

La 146^{ème} période de session de la Commission interaméricaine des droits de l'homme (IACHR) aura lieu du 19 octobre au 16 novembre à Washington, D.C. Bien que la session soit fermée au public, des audiences auront lieu en même temps que la session. Toute ONG ou tout individu peut demander une audience – la majorité des audiences est publique et diffusée sur le web.

Que pouvez-vous faire ?

Les demandes pour les audiences et les réunions de travail doivent être adressées à la IACHR et envoyées par courrier à Inter-American Commission on Human Rights, 1889 F St., N.W., Washington, D.C., États-Unis 20006. Ou par courriel à cidhoea@oas.org. Ou par fax au (202) 458-3992 (le code téléphonique pour les États-Unis est le 1). ■